

Les représentants des personnels d'enseignement et d'éducation  
Les représentants des parents d'élèves  
Collège Nelson Mandela  
1, rue de la Gare BP 143  
76 501 Elbeuf Cédex

A l'attention de :

Monsieur Le Président du Conseil Départemental

S/c de Monsieur Gacouin, Principal du Collège Nelson Mandela

A Elbeuf, le 07/12/2020

**Objet : URGENCE sanitaire**

Monsieur Le Président du Conseil Départemental,

En raison de l'épidémie de COVID-19, un protocole sanitaire renforcé doit être mis en place dans l'établissement, comme annoncé par le gouvernement.

Or, aucun principe fondamental de ce dernier ne peut être mis en œuvre, le collège étant en sureffectif d'environ 25% au-dessus de sa capacité d'accueil (644 élèves reçus au lieu de 500). Nous tenons à rappeler que l'ensemble des équipes et des représentants des parents d'élèves a déjà, à maintes reprises, alerté sur la gravité de la situation de l'établissement depuis plusieurs années, sans qu'aucune mesure effective ne soit prise pour y remédier.

Comment alors, en temps d'épidémie, faire respecter l'application des gestes barrière par l'ensemble des élèves en tout temps et lieu et garantir leur non-brassage dans un collège qui est déjà en implosion dans des circonstances habituelles ?

Ainsi donc, nous souhaitons porter à votre connaissance plusieurs éléments qui inquiètent l'ensemble de la communauté éducative ainsi que les parents d'élèves dont l'écho se fait de plus en plus prenant.

- Premièrement, le brassage d'élèves à la cantine et l'impossibilité de désinfecter les tables après chaque passage est particulièrement problématique. Le réfectoire accueille, chaque midi, près de 400 demi-pensionnaires pour 186 places. En ayant pour obligation de séparer les classes, cela oblige les élèves à déjeuner dans la précipitation, dans un espace restreint et sans que les agents puissent désinfecter les tables.
- Deuxièmement, notre inquiétude se porte également sur les différents espaces où circulent les élèves. En effet, les élèves étant trop nombreux, ils sont collés les uns aux autres dans les couloirs tout autant que dans la cour de récréation.
- Troisièmement, le nombre de divisions trop important empêche de mettre en place le dispositif « *une salle = une classe* » en classe entière, le nombre de salles généralistes de taille suffisante n'étant pas atteint en raison des effectifs. Nous attirons votre attention sur le fait que cette promiscuité, dangereuse pour la circulation du virus, est accrue par le fait que les salles de permanences, que le surnombre a contraint à transformer en salle de classe, sont massivement utilisées (20 classes ont cours hebdomadairement), or elles ne disposent d'absolument aucune fenêtres pouvant s'ouvrir de quelque façon afin de permettre une aération pourtant jugée capitale !

Ces quelques exemples parmi les nombreux autres relevés par l'ensemble des équipes cristallisent nos inacceptables conditions et exposent les élèves, leurs familles et les personnels à un risque de contamination élevé.

Face à cette situation désastreuse, les représentants des parents et des personnels d'enseignement et d'éducation ont sollicité une audience auprès de l'Inspection Académique. Cette audience s'est déroulée le 26 novembre. Or, de nombreuses problématiques ne peuvent être résolues que pas le département.

Il en va ainsi des points suivants :

- La révision urgente de la carte scolaire afin de pouvoir envisager la prochaine rentrée dans de meilleures conditions et de mettre un frein à cette progression constante de nos effectifs. En effet, le secteur est en pleine croissance. L'IEN de la circonscription a d'ailleurs comptabilisé 203 élèves scolarisés en CM2. Le collège Cousteau de Caudebec-Lès-Elbeuf pourrait recevoir plus d'élèves. Vous avez souligné dans une lettre à l'attention des seuls parents que « les conclusions et propositions issues de cette étude seront transmises aux conseils d'administration des établissements avant la fin de cette année. » Le dernier conseil d'administration s'est tenu le 26 novembre et les structures doivent nous être communiquées sous peu. Or, aucun calendrier ne nous a été communiqué pour nous rassurer sur le suivi de ce dossier, nous permettant de penser que celui-ci sera bouclé AVANT l'affectation des élèves pour pouvoir envisager une rentrée 2021 sereinement, sans nous retrouver dans la même situation que les 2 années précédentes, avec une ouverture supplémentaire de 6<sup>e</sup> dans l'été.
- L'attribution d'agents supplémentaires : le nombre d'agents est très insuffisant pour effectuer les tâches habituelles (nous rappelons que le collège dispose également d'une SEGPA et d'un gymnase) et appliquer le protocole. Les sols ne peuvent être lavés quotidiennement : le registre Santé et Sécurité au Travail a d'ailleurs été saisi à ce sujet le 15/10/2020. Nous rappelons que si les effectifs sont passés de 527 à 640 en 3 ans, le nombre d'agents, lui, n'a pas été augmenté.
- Les travaux : l'ouverture de fenêtres de 2 salles au rez-de-chaussée et de la salle informatique qui ne disposent d'aucune fenêtre ; l'insonorisation des cages d'escalier ; la sécurisation de l'entrée du collège sont indispensables pour assurer la sécurité de tous.

Nous sommes disponibles, parents et enseignants, pour discuter avec vous de ces différents points lors d'une audience que nous vous serions très reconnaissants de nous accorder.

Nous vous prions de croire, Monsieur Le Président du Conseil Départemental, en l'assurance de nos salutations respectueuses et dévouées.

Les personnels et les parents d'élèves du collège Nelson Mandela